

PERTE DE RECOLTE EN APICULTURE

Demandeur : N° PACAGE: 034.....

Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité pour l'année 2009
--

Nature de la production	Récolte totale réalisée en 2009 (en kg)	Nom et adresse de l'organisation de producteurs agréée à laquelle vous adhérez (le cas échéant)	La production sinistrée a- t-elle un contrat d'assurance :		Indemnité d'assurance en euros (2)	Autre indemnité hors assurance en euros
			Grêle (1)	Récolte (1)		
Miel						

(1) : Cochez la case en cas de réponse positive et vérifiez que vous mentionnez ce(s) contrat(s) en page 2 du formulaire de demande

(2) : Colonne à remplir seulement en cas de réponse positive dans la colonne (1) « Grêle ou Récolte »



N° 13681*02